

Infolettre n° 7

Bulletin d'informations périodique de la société

La chronique de Lady M.

Chères amies lectrices, chers amis lecteurs,

La nouvelle saison débute par ce feuillet qui, certes, ne va pas mettre la République en émoi, mais qui aura nonobstant l'indéniable avantage de porter quelques faits récents à votre connaissance.

D'autres lectures s'avèrent être bien plus intéressantes, votre chroniqueuse en est consciente. Par conséquent, dans l'espoir d'égayer un tant soit peu votre journée et imaginer déjà l'irrépressible apparition de ce délassant petit pli à la commissure de vos lèvres, voici l'espiègle esquisse des affaires dont notre bienaimée société s'est acquittée avec ardeur et vivacité durant la fraîche saison écoulée.

C'est pour l'essentiel par vitraux interposés que ladies et gentlemen ont siégé à quatre reprises au moment où les bruns et mornes ornements hivernaux tapissaient encore nos vastes contrées.

Ils ont pourvu à la rigoureuse gestion des affaires courantes, organisé l'incontournable et palpitante assemblée printanière, préparé l'évènement rassembleur phare de cet automne, se consacrant de surcroît en leur âme et conscience et avec la résolution qui les caractérise à faire connaître leur point de vue quant à trois sollicitations de l'État souverain.

Et, permettez la métaphore, vous tenez entre vos mains la septième et dernière édition en date de ses exaltantes aventures.

À l'aube d'une clémente, chaude et paisible retraite estivale que d'aucuns appellent de leurs vœux, vos fidèles et altruistes gentilshommes et gentes femmes s'appliquent d'ores et déjà aux préparatifs de la rentrée et de la célébration du centenaire.

Votre dévouée, Lady M.

L'AG en lettres ...

Dernière en date dans le tournus que suit le comité quant aux lieux de réunion dans toutes les régions du canton, la Commune de Rochefort a ouvert ses portes à la SAFCN et gracieusement offert l'apéritif. La visite facultative de la grotte de Cotencher a précédé la 98^e assemblée générale de la SAFCN, elle-même suivie de celle de l'AF3CP.

Le comité a été reconduit dans ses fonctions, au complet et à l'unanimité ; décharge a été donnée au comité, au caissier et aux vérificateurs des comptes ; des élections statutaires résulte en outre la nomination de :

- deux membres à la Commission de recours ;
- deux membres et d'une suppléante pour la vérification des comptes
- d'un président d'honneur en la personne de Raymond Frossard ;
- d'un membre d'honneur, à savoir Claude Gabus.

Anne-Lise Monard, Clovis Fahrni et Nicolas Pfund fêtent cette année leurs 25 ans de sociétariat. L'assemblée a également observé un instant de silence en mémoire de Jean-Jacques Aeberhard.

Le rapport du président fait état des (pré)occupations du comité, rapportées pour mémoire ci-après.

Les changements intervenus et à venir au sein du service des communes interpellent le comité. Pierre Leu a tenu des propos rassurants ; les personnes qui réfléchissent à la nouvelle organisation après son départ assurent que l'appui aux communes perdurera.



Parce que nous aimons notre métier,
nous proposons des opportunités

Enfin, le président a pris part à l'assemblée générale de la Société des officiers de l'état civil de la République et Canton de Neuchâtel ainsi qu'à celle de la Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'État de Neuchâtel. En binôme avec Clovis Fahrni, il participe régulièrement au comité de l'AF3CP et représente la société à FR2C avec Evelyne Zehr.

... et en chiffres

Les comptes 2023 présentent un déficit de CHF 377.39, qui s'explique par la tenue des *Échos*. Les charges sont stables et la fortune au 31 décembre 2023 s'élève à CHF 22'562.25.

Pour la troisième année consécutive, le comité déplore la diminution des membres de notre société.

L'envoi d'un courrier à tous les syndicats intercommunaux pour tenter de les faire adhérer à la SAFCN, en leur présentant la société et les avantages d'en devenir membre, s'est malheureusement révélé une démarche sans aucun succès.

À ce jour, la société est composée de :

- 66 membres actifs ;
- 4 membres honoraires actifs ;
- 10 membres honoraires non actifs ;
- 4 membres libres.

À relever que l'AF3CP a élaboré un flyer à l'attention des collaborateurs techniques qui, selon les statuts de la faitière, peuvent en devenir membre, contrairement à notre société qui ne s'adresse qu'au personnel administratif.

Célébrer le 100^e

Composé de Sarah Staub et de Vanessa d'Onofrio, le comité d'organisation propose une sortie sur deux jours (vendredi-samedi) dans le Piémont. La date reste à déterminer.

Le prix par personne en chambre double de CHF 425 inclut le voyage en car confortable, le logement en chambre double, le petit-déjeuner, tous les repas ainsi que les activités.

Sont à prendre en compte les suppléments pour la chambre individuelle, une éventuelle assurance annulation, la pause-café, les boissons et tout ce qui n'est pas mentionné dans les inclus.

La SAFCN ne prenant pas tout en charge, les communes seront contactées et le mécénat envisagé.

Des informations détaillées quant à l'inscription et au financement suivront.

Prochains évènements

Les *Échos de la SAFCN* auront lieu le **jeudi 26 septembre 2024 de 16h00 à 18h00** à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin sur le thème de l'ergonomie sur la place de travail. Les inscriptions sont ouvertes.

L'*assemblée générale de la SAFCN* se déroulera à Cortaillod le **23 mai 2025 à 18h00**.

Les informations complémentaires et les détails suivront en temps opportun, notamment le lieu précis, les modalités d'inscription à l'éventuelle visite préalable, à la partie statutaire ainsi qu'au souper qui suivra.

Val-de-Ruz, juillet 2024